

8-11 MAI 2008

RAID MILLET

CHAMONIX MT-BLANC

REGLEMENT

Parcours Expert

Le règlement définit les règles de fonctionnement de l'épreuve. Le fait de s'inscrire entraîne l'acceptation entière et sans restriction du présent règlement. **Le Raid Millet Chamonix-Mont-Blanc** se déroule dans le respect des règles visant à la protection de la nature et de l'environnement.

1.	Caractéristiques de la course	p.2
2.	Le déroulement de la course	p.5
3.	Classement	p.6
4.	Pénalités, mise hors course et réclamations	p.6
5.	Le matériel nécessaire	p.7
6.	La sécurité du Challenge	p.8
7.	Promotion et média	p.9
8.	Assurance, inscription et forfait	p.9

1. Caractéristiques de la course

1.1 TYPE d' EPREUVE

Epreuve d'endurance, multisports, en montagne se déroulant par équipe :

- de 3 personnes (2 compétiteurs et 1 assistant - remplaçant) sur 4 jours.

Deux membres de l'équipe sont toujours en course, le troisième équipier assure l'assistance de son équipe et peut, ou non, entrer en course à chaque point d'assistance en remplacement d'un de ces co-équipiers.

Les moyens de déplacements utilisés sont : le VTT, la course ou marche à pied ou en raquettes à neige, le run & bike et les ateliers de cordes, une épreuve surprise est également au programme.

Chaque équipe assure en partie son autonomie durant toute l'épreuve (excepté les ravitaillements et les repas mis en place par l'organisation à **l'arrivée de chaque étape**) et se doit d'évoluer avec le plus grand respect de l'environnement.

Les étapes se déroulent en zone de montagne et peuvent présenter des passages à caractère montagneux de cotation facile à moyennement difficile.

Une aire de bivouac sera réservée pour les compétiteurs souhaitant dormir sous tente.

1.2 ITINERAIRES ET POINTS DE PASSAGE

Les différents itinéraires proposés :

- **itinéraire imposé** : il s'agit d'effectuer un trajet ou l'itinéraire est imposé. *Soit l'itinéraire est tracé au stylo sur la carte, soit l'itinéraire est jalonné sur le terrain. Ces itinéraires passent par des balises et des points de contrôle obligatoires (PC).*

- **itinéraire libre** : il s'agit d'effectuer un trajet en choisissant son itinéraire tout en passant par des balises (obligatoires et optionnelles) à valider et des **points de contrôle obligatoires (PC)**.

Le parcours n'est pas tracé sur la carte et n'est pas fléché sur le terrain.

Les trois types de points de passage :

- **les points de contrôle obligatoires (PC) :**

afin d'assurer du mieux possible la sécurité de ce raid, les points de contrôle, (ronds noirs sur la carte et noté PC), sont des lieux de passage obligatoires. Ces PC peuvent faire l'objet d'une limite horaire de passage.

- **les balises** : matérialisées sur le terrain par des toiles bicolores, sont des points de passage, rond de couleur rouge placées sur la carte (*ou, dans certains cas, à placer sur la carte par chaque équipe selon un azimut et une distance*).

A chaque balise, les compétiteurs doivent poinçonner le Pass (qui est remis au début de l'épreuve ou lors de certaines sections).

- **les points d'assistance (PA)** :

Ces points d'assistance sont des endroits, définis par l'organisation, où les 2 compétiteurs en course, retrouvent leur assistance.

Les éventuels changements de compétiteurs s'effectuent à ces points, l'assistant devient alors compétiteur et l'un des 2 compétiteurs, assistant.

Le nombre de changement entre compétiteur et assistant n'est pas limité.

Tout changement d'équipier en dehors de ces points d'assistance est interdit et pénalisé (cf. article 4).

L'assistance ne pourra se faire uniquement au point d'assistance mis en place par l'organisation.

NB. Il y aura également **des points médicaux** à certain point de contrôle (PC) ou point d'assistance (PA).

1. 3 FEUILLE DE ROUTE, CARTES, PASS :

la feuille de route :

Elle vous donne les renseignements nécessaires pour réaliser chaque étape, à savoir, le nombre et la position de chaque balise, ainsi que les éventuels bonus ou pénalités. La situation des PC, s'il existe une heure limite de passage (fusible) à un PC, les points d'assistance (PA), les points médicaux (PM) et les éventuelles observations supplémentaires.

Les cartes :

Les cartes utilisées sont : les carte IGN au 1/25 000ème et les cartes de Course d'Orientation.

Chaque équipe doit se munir avant le Challenge :

Les deux cartes topographiques TOP 25 suivantes : IGN 3630 OT Chamonix massif du mont blanc, IGN 3531 ET St-Gervais-les bains.

le pass :

Le Pass, est remis, aux équipes, lors de l'émargement avant le briefing de chaque étape ou lors de certaines sections. Il vous permet de valider votre passage à chaque balise. Pour en témoigner il vous suffit de poinçonner le Pass dans la case

correspondante au N° de la balise avec la pince attenante à la balise. Si vous ne passez pas par ces points ou si vous ne poinçonnez pas le Pass, vous serez pénalisé en temps. NB : tout poste mal poinçonné ne sera pas validé sauf si vous utilisez les deux cases de rattrapage notées A et B.

Exemple de Pass.

RAID MILLET - CHAMONIX MONT BLANC								
HEURE DE DEPART :						TEMPS :		DOSSARD
HEURE D'ARRIVEE :								
						PENALITES ou BONUS	TEMPS+ PENALITES ou BONUS	
Poinçonner le poste 9 dans la case N° 9								
B9	B10	B11	PC 1	B13	B14	Case A	Case B	B15

2. Le déroulement de la course

2.1 BRIEFING

Un briefing de présentation de chaque étape aura lieu la veille de chaque départ d'étape. Le capitaine de chaque équipe devra y participer.

Un exemplaire des documents cités ci-dessous sera remis à chaque équipe :

- **une feuille de route équipe**, détaillant le déroulement des épreuves
- **les cartes de l'étape du jour** (copie couleur ou noir et blanc) avec le positionnement (ou non) des balises, des PC, des PA, des PM et des zones et des routes interdites (hachurées en couleur violet).
- **Un road book** assistant.

2.2 LA COURSE

Chaque étape journalière est divisée en plusieurs **sections** (VTT - course ou marche à pied ou en raquettes à neige - run & bike, passage de cordes.....).

Le départ des équipes peut-être donné en masse ou en individuel type contre la montre.

Durant l'épreuve, les équipiers doivent toujours rester groupés, dossard visible.

Toute dissociation constatée est pénalisée quel que soit le lieu (voir article 4).

Les équipes ont l'obligation de valider les balises ou points de passage ensemble !

L'équipe, formée d'un capitaine et d'un équipier, ne peut pas recevoir d'aide de la part de l'assistant en dehors des PA mis en place par l'organisation.

2.3 LES ASSISTANCES

Toute équipe a l'obligation d'avoir une assistance.

Pendant toute la durée de l'épreuve, le matériel non utilisé par les concurrents est transporté par les assistances des équipes et ce matériel est sous la responsabilité de votre équipe.

Un road-book assistant remis quotidiennement vous informera du déroulement de la journée, des routes à emprunter et des stationnements à utiliser.

2.4 HORAIRE LIMITE DE PASSAGE

Sur certaines sections des horaires limites de passage au PC (ou fusible) peuvent être imposés, passé ces horaires les équipes attardées ne valideront pas leurs balises optionnelles et / ou auront une pénalité et / ou une section de parcours raccourcie.

2.5 ARRIVEE et TEMPS

Les membres de l'équipe doivent franchir ensemble la ligne d'arrivée. Un horaire limite d'arrivée peut être imposés. Les équipes arrivant après cet horaire seront pénalisées en temps.

le temps de changement de matériel ou d'équipier à chaque assistance fait partie intégrante du chronomètre.

le chronomètre peut être arrêté pour certaines épreuves (franchissement sur cordes,...).

2.6 OBLIGATIONS DES EQUIPES

Toutes les équipes participant à ce Raid s'engagent à :

- respecter le code de la route : lorsque l'épreuve emprunte des parcours ouverts à la circulation routière : le règlement de la course s'efface devant les obligations du code de la route.
- respecter le code de la propriété privée.
- porter assistance à personne en danger
- respecter les livrets de route quotidiens compétiteurs et assistants.
- respecter les autres compétiteurs, les organisateurs et les locaux.

2.7 ABANDONS

Si une équipe abandonne pendant l'épreuve elle est tenue de le signaler rapidement au signaleur ou PC le plus proche afin de connaître la marche à suivre.

2.8 RESERVE

La direction de course se réserve le droit de toutes modifications en fonction des conditions météorologiques ou de tout autres événements.

3. Classements au temps : voir annexe

4. Pénalités, mise hors course et réclamations

4.1 PENALITES

Elles seront attribuées en temps :

- **30 minutes** :
- pour non respect des consignes de courses : passage obligatoire, zone ou route interdite, point d'assistance....
- à toute équipe constatée dissociée.

- pour non respect du port du casque, du chasuble où le N° de dossard et les sponsors officiels du raid doivent être visible lors de chaque épreuve.
- pour tout équipement manquant ou non conforme.

Pass poinçonné au mauvais endroit et non rattrapé dans les cases A ou B = **non validation du poste poinçonné.**

Pass perdu = aucun poste ne sera validé.

4.2 RETARD AU DEPART ET NON DEPART

Le temps perdu sur l'heure de départ réel ne sera pas décompté, tout équipe ne partant pas sur une étape sera non classée au classement général.

4.3 MISE HORS DE COURSE ou EQUIPE NON CLASSEE

Il y aura mise hors course d'une équipe s'il y a :

- récurrence de dissociation d'une équipe,
- non-présentation à un point de contrôle, si l'organisation n'a pas été avertie d'un éventuel problème,
- aide extérieure, en dehors des points d'assistance
- changement d'équipier en cours d'épreuve,
- attitude incorrecte vis à vis des organisateurs, non respect de la population et/ou des sites traversés.

4.4 RECLAMATIONS :

Elle doivent être déposées, chaque jour, par écrit dans les 20 minutes après l'affichage des résultats. Toute réclamation en dehors de cette période sera irrecevable. Un jury technique statuera sur les réclamations.

5. Le matériel nécessaire

Toute équipe doit se munir de l'équipement et du matériel nécessaire à la pratique des sports nature avec bivouac à l'exception de celui fournit par l'organisation :

5.1 EQUIPEMENTS OBLIGATOIRE PAR CONCURRENT :

- Des vêtements contre le froid et la pluie type Goretex®, de la nourriture et des vivres de course, un sifflet, une boussole, une lampe frontale, une couverture de survie.

- Une paire de chaussures : adaptées au raid léger ayant des semelles crantées permettant la progression sur neige et rocher.

5.2 EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES PAR EQUIPE :

- Deux paires de raquette à neige. **(possibilité de prêt par l'organisation)**
- Pour les sections où il figure des ateliers de cordes :
2 baudriers avec 2 longes fixes (1 courte 60 cm 1 longue 120 cm + 2 mousquetons) + 2 casques, paires de gants (pour glacier), 2 paires de crampons + chaussures cramponnables, un descendeur ce matériel doit être aux normes CE. **(si vous n'avez pas de matériel ou si celui-ci ne répond pas aux normes CE, l'organisation prêtera un kit)**

Pour tout prêt il sera demandé un chèque de caution de 150€

- Deux VTT, 2 casques et un porte carte VTT et matériel de réparation.
- **une pharmacie** de premiers secours avec pansements, désinfectant, hémostatique, bande élastique adhésive.

Chaque équipe doit se munir avant le Challenge :

deux cartes topographiques TOP 25 suivantes : IGN 3630 OT Chamonix massif du mont blanc. IGN 3531 ET St-Gervais-les bains.

- Un téléphone portable dont l'organisation connaît le numéro.

5.3 EQUIPEMENTS CONSEILLE PAR DISCIPLINE :

- **Matériel d'orientation** : boussole, crayon ou stylo, stabyllo, règle, porte carte ou pochette plastique, lampe frontale.

- **Matériel de bivouac** pour ceux qui souhaitent dormir sous toile de tente.

Des contrôles peuvent être effectués avant le départ, à l'arrivée ou durant l'épreuve.

Tout équipement manquant ou non conforme peut-être pénalisé (cf. article 4).

Chaque équipe est responsable de son matériel.

6. La sécurité du Challenge

6.1 RESPONSABILITE

Toute équipe n'ayant pas récupéré son PASS avant chaque étape n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

6.2 GROUPE SECURITE

La sécurité active du raid est assurée par :

- un responsable de la sécurité,
- une équipe de pompiers de montagne équipée de quads,

- une équipe médicale composé de médecins, kinés, qui sera à votre disposition pour l'occasion aux point médicaux.
- une équipe de signaleurs,

L'organisation se réserve le droit de stopper un concurrent pendant l'épreuve sur avis du médecin de l'épreuve.

6.3 ACCIDENT

En cas d'accident, un concurrent doit toujours rester avec le blessé en attendant les secours. Le co-équipier est responsable de l'accidenté jusqu'à l'arrivée des secours. Un numéro d'appel d'urgence vous sera communiqué avant le départ. Tout équipe prenant par à un accident est chargée de prévenir l'organisation au plus vite.

7. Promotion et média

7.1 PUBLICITE :

Chaque concurrent s'engage à porter visiblement le chasuble sur lequel figure le N° d'équipe et les partenaires officiels du raid.

7.2 MEDIAS :

Les compétiteurs acceptent la diffusion et la publication de tout document photo, ou vidéo réalisé durant le Raid Millet - Chamonix - Mont-Blanc.

8. Assurance, inscription et forfait

8.1 ASSURANCE

Le Raid a souscrit une police d'assurance responsabilité civile organisateur, cette police garantit les dommages corporels, matériels et immatériels de l'organisateur, de ses préposés et participants.

Chaque concurrent devra délivrer un **certificat médical d'aptitude de non-contre-indication à la pratique d'épreuves multisports en montagne, en cours de validité (datant de moins d'un an, article L231-3 du Code du sport Ordonnance n°2006- 596 du 23 mai 2006).**

8.2 INSCRIPTION et FORFAIT

Inscription :

- Les équipes n'ayant pas acquitté leurs droits d'inscription et n'ayant pas remis un dossier complet de l'équipe (**avec certificat médical d'aptitude**) dans les délais, seront remplacées par des concurrents sur la liste d'attente.

- Il faut avoir 18 ans dans l'année de l'épreuve pour participer à cette compétition officielle. Les mineurs (à partir de 16 ans) produiront une autorisation parentale.

Forfait :

- En cas de forfait, les droits d'inscription seront remboursés moins 25 € / personne pour dédommagement jusqu'au 1 mai 2008. Aucun remboursement n'interviendra après cette date (sauf sur présentation de pièces justificatives).

Pour plus d'information vous pouvez contacter :

Les responsables course : 06 12 72 26 94

Email : raidmillet@aol.com

SECTIONS AVEC HEURE LIMITE DE PASSAGE

Si vous arrivez au PC après l'heure limite de passage, vous ratez la section suivante et votre véhicule d'assistance vous transfère au départ de la prochaine section, moyennant une pénalité qui sera égale au temps de l'équipe classé dernière sur la section que vous avez ratée + 20 ou 30 minutes de pénalité selon la section.

SECTIONS CONTRE LA MONTRE*

En suivi d'itinéraire ou fléché sur le terrain

Le temps réalisé sur cette section est pris en compte et permet de réaliser un classement de ce tronçon. En fonction de votre place à cette spéciale un bonus temps vous sera attribué (à la condition d'avoir validé sur le pass toutes les balises rencontrées sur le parcours).

** uniquement sur la parcours expert*